

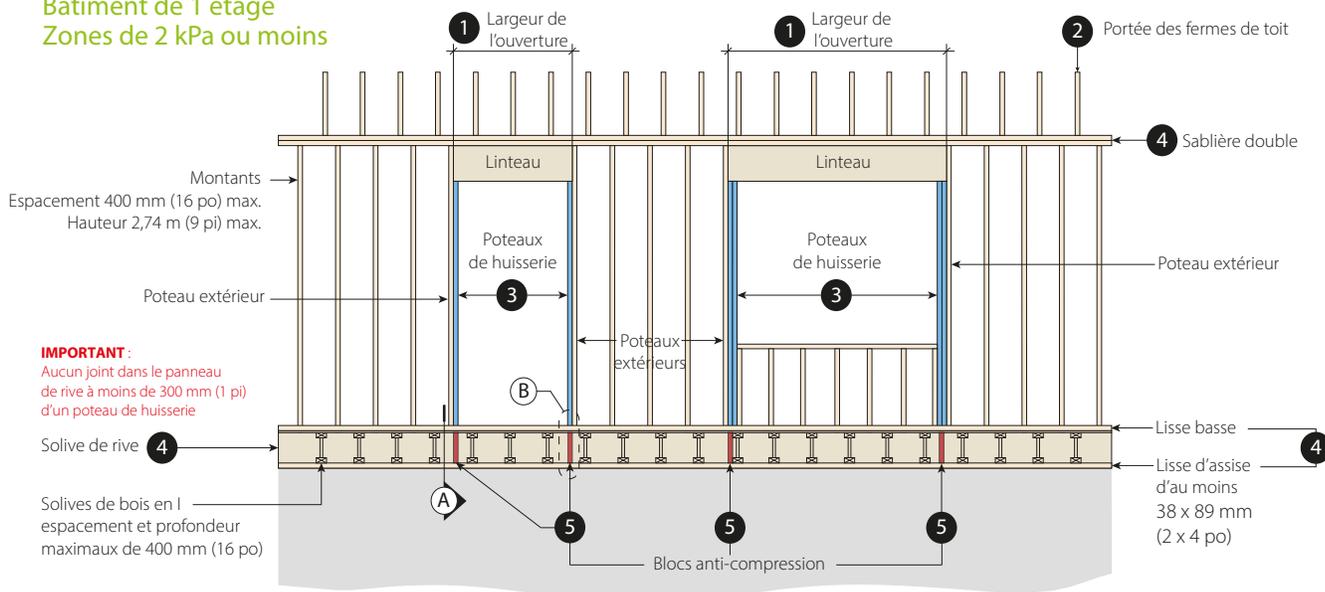
TRANSFERT DE CHARGE

Solive de rive et blocs anti-compression sous poteaux de huisserie

À consulter avec la fiche

S4-08

Bâtiment de 1 étage
Zones de 2 kPa ou moins



IMPORTANT:
Aucun joint dans le panneau de rive à moins de 300 mm (1 pi) d'un poteau de huisserie

ZONES sous 2 kPa
Acton Vale, Aylmer, Bedford, Beauceville, Brome, Brossard, Buckingham, Campbell's Bay, Chambly, Coaticook, Contrecoeur, Cowansville, Deux-Montagnes, Drummondville, Fort-Coulonge, Farnham, Gatineau, Gracefield, Granby, Hemmingford, Hull, Iberville, Lachute, Lennoxville, Léry, Louiseville, Laval, Magog, Maniwaki, Masson, Mont-Laurier, Montréal, Nicolet, Pincourt, Richmond, Rock Island, Rosemère, Salaberry-de-Valleyfield, Saguenay (Bagotville), Sainte-Anne-de-Bellevue, Sorel, Shawville, Sherbrooke, St-Eustache, St-Jean-sur-le-Richelieu, St-Jovite, St-Lambert, St-Lazare-Hudson, St-Hubert, St-Hyacinthe, St-Jérôme, Sutton, Témiscaming, Terrebonne, Thurso, Trois-Rivières, Varennes, Verchères, Ville-Marie, Wakefield, Waterloo, Windsor.

Note : Le nombre de kPa s'obtient à partir de la charge de neige en kPa 1/50 par la formule $S_s * 0,55 + S$.

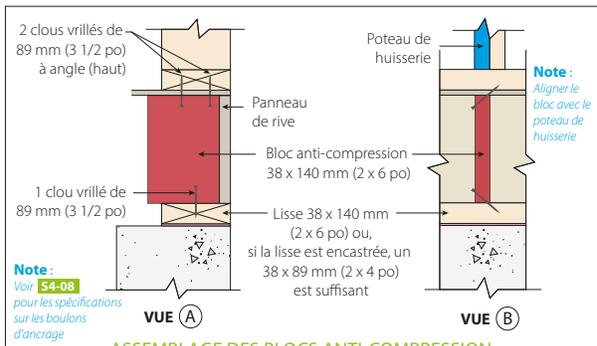
PARAMÈTRES MAXIMALEMENT APPLICABLES

Débord de toit de 600 mm (24 po)	
Charges	lb/pi ²
Neige au toit ¹	41,8
Permanente	10,0

(1) La charge de neige au toit spécifiée convient aux régions indiquées dans l'encadré. Annexe C, Tableau C-2 du Code

Note:
La charge spécifiée maximale pour les murs extérieurs est de 10 lb/pi ca

IMPORTANT:
Tout bâtiment ayant un paramètre plus sévère que ceux mentionnés au tableau ne peut convenir à l'application de cette fiche technique. Si tel est le cas, une validation est requise par un ingénieur en structure.



ASSEMBLAGE DES BLOCS ANTI-COMPRESSION

CONDITIONS REQUÉRANT DES BLOCS ANTI-COMPRESSION

1	2	Portée des fermes de toit (pi)						
		4 Solive de rive 1 1/8 po d'épaisseur lisses et sablières SPF ¹						
5	Nombre de blocs requis (2 X 6 po)	15	20	25	30	35	40	
		2	0	0	0	0	0	0
		3	0	0	0	0	0	0
		4	0	0	0	0	0	0
		5	0	0	0	0	0	0
		6	0	0	0	0	1	1
		7	0	0	0	1	1	1
		8	0	0	1	1	1	1
		9	0	1	1	1	1	1
		10	0	0	1	1	1	1
		11	0	1	1	1	1	1
		12	0	1	1	1	1	2

(1) SPF : Spruce Pine Fir (épinette, pin, sapin). Essence de bois d'œuvre canadien.

- Si le linteau au-dessus de l'ouverture est $>$ que 3 m (9 pi 9 po), il est requis de tripler les poteaux de chaque côté de l'ouverture de cette façon :
 - 2 poteaux de huisserie allant de la sous-face du linteau, jusqu'à la face supérieure de la lisse basse, et
 - 1 poteau extérieur allant de la sous-face de la sablière, à la lisse base **9.23.10.6.1**
- Si le linteau au-dessus de l'ouverture est $<$ que 3 m (9 pi 9 po), il est requis de mettre en place :
 - 1 poteau de huisserie allant de la sous-face du linteau jusqu'à la face supérieure de la lisse basse, et
 - 1 poteau extérieur allant de la sous-face de la sablière, à la lisse base **9.23.10.6.2**
- Les blocs anti-compression (38 x 140 mm (2 x 6 po)) peuvent être requis pour assurer le transfert des charges ponctuelles des poteaux situés de chaque côté des ouvertures et éviter de surcharger la solive de rive et les solives en I.

IMPORTANT:

Les spécifications données ne tiennent pas compte d'une conception de toiture particulière qui favorise les accumulations ponctuelles de neige. Si tel est le cas, une validation par un ingénieur en structure est requise.